

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FNTP : les partenaires sociaux des Travaux Publics signent une déclaration commune sur les clauses sociales dans les marchés publics

Paris, lundi 23 juillet 2012 - Après un an de négociations paritaires, une déclaration des partenaires sociaux des Travaux publics sur les clauses sociales dans les marchés publics pour l'insertion durable, a reçu la signature de quatre syndicats de salariés (CFDT, CFE-CGC, FO, CFTC) et celle de la FNTP et de la FNSCOP BTP (section Travaux Publics).

Dans le cadre du contrat d'avenir - qui est l'agenda social de la profession - les organisations d'employeurs et les organisations syndicales de salariés des Travaux Publics constatent que, pour que l'insertion et l'intégration réussissent, il est nécessaire que celles-ci se déroulent **dans un cadre sécurisé et durable**. L'introduction d'une clause sociale dans un marché public doit intégrer les **efforts déjà entrepris par les entreprises candidates, quel que soit le dispositif concerné**.

Par ailleurs, la déclaration rappelle que les conditions d'exécution de la clause sociale ne peuvent pas :

- avoir **d'effet discriminatoire à l'égard des entreprises** ;
- avoir **d'effets négatifs sur le personnel permanent de l'entreprise** et risquer de faire obstacle aux recrutements ou de faire peser sur les tuteurs, voire sur d'autres salariés qui ne seraient pas spécifiquement formés, la responsabilité d'accompagner des publics parfois difficiles, au détriment de l'exercice de leur métier ;
- remettre en cause **la sécurité**.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [20 Fédérations Régionales](#) et de ses [18 Syndicats de Spécialités](#), 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : www.fntp.fr - www.travauxpublics.info - www.metiers-tp.com

Contact presse : Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : gouxreverchonjc@fntp.fr